



**Kimberly-Clark**  
**Sotteville les**  
**ROUEN**

Le livre, le papier et la communication  
**filpac cgt**

## **NAO 2<sup>ème</sup> Réunion 16 Février 2021**

- 1) **Embauches en CDI Kimberly-Clark, remplacement de tous les départs poste pour poste. Embauche en CDI Kimberly-Clark d'une 9<sup>ème</sup> équipe au Converting :**  
Tous les départs seront remplacés poste pour poste. Une embauche supplémentaire se fera cette année dans l'établissement.
- 2) **Respect de la parité homme / femme :**  
La direction répond oui sans autre précision.
- 3) **Maintien à l'identique de 2020 pour la subvention du CSE et mise en place d'un accord définitif à ce sujet :**  
A ce stade la direction n'accède pas à cette demande et attend de voir le reste de nos revendications.
- 4) **Augmentation générale de 4,12%, pour l'ensemble des salariés, cadres compris et non au mérite, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> Janvier 2021.**  
La direction nous propose 1%, nous acceptons de revoir notre demande à la baisse et de proposer 3,12%.
- 5) **Augmentation des primes 2x8, 3x8, 3x8 C. et nuit permanente de 1% :**  
La direction rejette cette demande.
- 6) **Modification du calcul de la prime d'ancienneté calculée sur la rémunération brute. (Idem VSE) :**  
La direction ne veut pas de ce mode de calcul, nous restons ouvert à d'autres propositions, dans la limite du raisonnable.
- 7) **Augmentation de la prime de progrès à 200 Euros par trimestre, sans critère supplémentaire :**  
La direction rejette cette demande.
- 8) **Passage de la prime de pénibilité à 600 € :**  
La direction rejette notre demande, nous faisons une nouvelle proposition à 450,00€.
- 9) **Une journée supplémentaire de congé pour les cadres :**  
La direction rejette cette demande.

10) Création d'une prime exceptionnelle pour les cadres, identique à la prime de vacances du personnel non-cadre :

La direction rejette également cette demande, nous lui proposons de trouver une solution équitable pour tous.

11) Mise en place d'une journée de congé supplémentaire, lors du passage à 55ans pour les salariés qui bénéficient déjà de la journée supplémentaire de l'accord des 50 ans avec 15 ans de 3x8 continu. (RC nuit) :

Dans un premier temps, la direction refuse, nous lui expliquons que cela fait partie de la pénibilité. Le point est noté, la direction réfléchit.

**Nous ne sommes pas dans la provocation, comme la direction peut le faire en passant dans les équipes et en ne donnant pas toutes les informations sur les résultats positifs de l'établissement et de l'entreprise.**

**Prochaines réunions le 23 Février, le 9 Mars 2021 et peut être une réunion supplémentaire dans le cas où nous pourrions trouver un accord.**

**Soyez attentif aux futures communications de la direction et ne vous laissez pas influencer.**



**Les propositions de la direction étant largement insuffisantes, nous ne passerons pas dans les ateliers à ce stade, mais ne manquerons pas de revenir vers vous lors de la prochaine réunion pour pouvoir débattre des propositions de la direction.**